

## Palestine 70 ans après, pour la paix, mettre fin à l'injustice !

Il y a 70 ans, le 29 novembre, l'ONU « recommandait » la partition de la Palestine historique en deux Etats, un statut international étant prévu pour Jérusalem/Bethléem.

L'absence de consultation de la population autochtone rendait cette proposition inacceptable par les Palestiniens.

Saisissant aussitôt l'occasion, les armées de ce qui allait devenir l'Etat d'Israël engageaient leurs opérations et allaient provoquer par la terreur un exode massif de la population arabe palestinienne avant même le déclenchement de la guerre israélo arabe en mai 1948. Celle-ci aboutit en 6 mois à la conquête par le nouvel Etat israélien de 73% de la Palestine historique (le plan de partage en prévoyait 56%) et finit de pousser à l'exil 80% de la population palestinienne.

En juin 67, Israël prend à nouveau l'initiative des hostilités et en 6 jours occupe la totalité de la Palestine ainsi que le Golan syrien (et le Sinaï égyptien qu'il évacuera).

Depuis, ces territoires occupés sont colonisés et la colonisation s'accélère pour arriver aujourd'hui à 600 000 colons.

Le gouvernement israélien s'enfoncé dans une folle fuite en avant, avec l'objectif prochain d'un million de colons et une répression massive de toute forme de résistance.

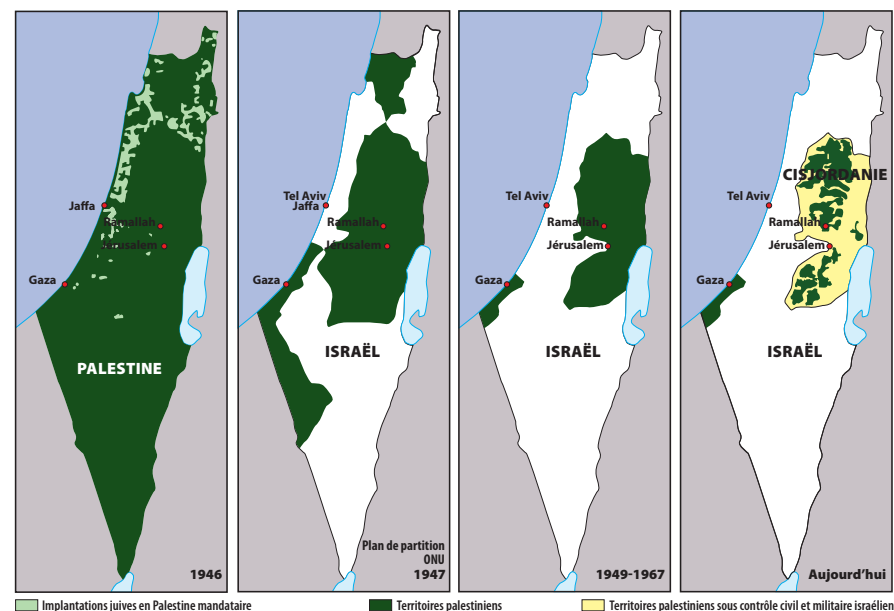
Conscient du scandale que constitue sa politique de répression et d'apartheid, il vient de refuser à un groupe d'élus, parlementaires français et européens ou maires, l'accès au territoire palestinien pour rencontrer Marwan Barghouti et notre compatriote Salah Hamouri.

Prétendre faire plier un peuple par la force et lui imposer sa domination est criminel, illusoire et menace la paix du monde.

Avec nous, vous pouvez agir :

- refuser d'acheter des produits d'une colonisation qui viole le droit international
- demander aux entreprises françaises de désinvestir et refuser de prêter la main à la colonisation,
- appeler le gouvernement à interdire l'entrée des produits des colonies sur notre territoire, à agir pour la libération de Salah Hamouri, à sanctionner les violations du droit par Israël et à reconnaître l'Etat de Palestine comme l'avaient demandé les deux assemblées en décembre 2014.

### ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



**Association France Palestine Solidarité 49, CCFD-Terre solidaire, LDH 49,  
Mouvement de la Paix, MJCF 49, NPA 49, PCF 49, PG 49**  
(contact : [afpsanjou49@gmail.com](mailto:afpsanjou49@gmail.com) site : <http://www.france-palestine.org/>)

*(Merci de ne pas jeter sur la voie publique)*

